

ou du cigare la plus grande partie de cette nicotine se trouve décomposée et transformée en produits à peu près inoffensifs, avant même d'atteindre les bronches, car, et c'est la raison pour laquelle, c'est plutôt que par le tabac dans la fumée, et qui produit sur les organes gastriques et affaiblit, ce même sur le cerveau, cet effet si recherché par les fumeurs, est tout à fait insuffisant pour produire le moindre symptôme de toxicité.

Exception doit être faite cependant pour les personnes qui fument pendant la première fois ; mais l'accoutumance au poison narcotique s'établit si vite, que sa reproduction dès le lendemain, sans premier essai des effets sensibles, et fait des doses au moins vingt fois supérieures à celles de la veille.

J'ajouterai que, contrairement à ce qui se passe pour une forte dose de poison soit minime, soit végétale, la nicotine ne présente pas des effets d'accoutumation dans l'organisme que l'intoxication chronique rend redoutée quand il s'agit par exemple de morphine, n'est pas à craindre pour la santé.

Cependant on rencontre quelquefois des personnes extrêmement sensibles à l'action narcotique et ces sur la fin de ces quelques faits exceptionnels, que les descriptions systématiques de l'herbe pérorante ne peuvent pas expliquer que le plus souvent, sinon toujours, l'habitude de fumer amène des troubles sérieux du côté du cœur, de la dyspnoée, de l'affaiblissement de la mémoire et pouvait même produire l'angine de poitrine, le catarrhe des lèvres et l'amaurose.

Il va sans dire que l'abus du tabac pourrait assurément nuire à la production des maladies que je viens de citer ; mais en ce qui concerne l'usage modéré, il n'a pas d'effets négatifs sur la santé. C'est seulement l'usage excessif de ce produit qui est à craindre. Mais la majorité des cas, aucun inconvenient, et l'empresse de raconter que les doses habituelles ne sont pas considérablement variées sur les susceptibilités individuelles qui, à cet égard, sont elles-mêmes extrêmement variables.

Maintenant, au risque d'être foudroyé par la terrible anathème que chaque soir du haut d'un chaire fumeur quelque chef de la Ligue pour la suppression des bureaux de tabac, je dirai quelques mots des avantages de l'herbe à Jean Nicot.

Les adversaires du tabac l'avaient chargée de tant de méfaits, dont se trouvaient notamment l'épilepsie et l'ouïsme, qu'on a pu dire à plusieurs reprises appliquées à l'herbe à Jean Nicot, ce qu'on ne peut pas dire à l'usage modéré de ce produit.

D'autre part on ne saurait nier que ces ouvriers qui sont très exposés aux effets dangereux des poisons gazeux, génériques ou organiques, effets parfois si funestes aux organes respiratoires. Mais si l'on cherche à préciser la part d'action qui revient spécialement au tabac et à la nicotine, on finit par constater que, sauf quelques accidents légers, de fort peu de durée et sans danger aucune se présentant pendant les premiers jours chez les ouvriers non habitués aux émanations nicotineuses, aucune maladie sérieuse ne peut être attribuée à la manipulation des feuilles de tabac.

Bien plus, ces diverses enquêtes ont révélé les propriétés nettement préservatives de ces émanations tabaciques contre les microbes pathogènes et contre les germes d'un certain nombre de maladies infectieuses. Les ouvriers de la manufacture au Havre, et ceux de la manufacture de Saint-Denis, dans les conditions ordinaires de paludisme, qu'on exempta de fièvres intermittentes. Une épidémie de suette qui a ravagé la ville a épargné presque complètement les ouvriers de la manufacture.

Même des conditions analogues, les ouvriers des tabacs ont été, à Morlaix, préservés d'une épidémie de dysenterie qui sévissait dans la région, et ceux de Lyon ont été, pendant une épidémie de fièvre typhoïde, remarquablement indemnes. Pendant diverses épidémies cholériques, on a pu de même remarquer que les ouvriers des tabacs, les débilités et les fumeurs jouissaient d'une immunité éminente d'être atteints.

Le professeur G. Séo a constaté que le tabac rendrait réfractaires à l'absorption des vapeurs mercuriales, les ouvriers travaillant au danger de la maladie.

Entin il résulte d'observations très récentes publiées par un médecin allemand, le docteur Jaukau, que la fumée de tabac a une action bactéricide extrêmement puissante sur les germes de la tuberculose et même une action notablement efficace dans le développement de la pneumonie, de la fièvre typhoïde, du charbon et de la plupart des bactéries plus ou moins pathogènes qu'il introduit dans la bouche, dans le pharynx et y pulvéulise pour aller ensuite envahir les voies respiratoires ou digestives.

Le docteur Fauriol dit que c'est une faute grave de défendra la fumée de tabac aux personnes atteintes de pleurésie pulmonaire au début, et qu'il faut au contraire les encourager à fumer le plus possible. Il ajoute que les effets légèrement narcotiques de la fumée de tabac, en outre, aident à calmer l'excitation du système nerveux hypertrophié chez ces malades et que son action nettement apaisante préserve aussi des tuberculeux de la déperdition

considérable des forces organiques en les préservant des effets vénéreux auxquels ils sont particulièrement enclins.

La fumée de tabac en fumée est très utile contre le cancer. D'après Claude Bernard et d'autres expérimentateurs, elle agit sur les cellules cancéreuses et les détruit.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

La fumée de tabac est très utile contre les accidents d'épilepsie. En l'absence de ce produit, les personnes atteintes d'épilepsie souffrent de la migraine, de la nervosité et de l'insomnie.

LE PROCÈS BARATIÈRE

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

Un commandant de cavalerie, ce général Baratière, est accusé de s'être comporté de manière à provoquer la guerre.

MORT D'UNE FEMME GÉNÉREUSE

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

Mme Demour, qui donna, lors de la guerre, un exemple de dévouement à son mari, est morte hier.

PROPOS DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

Le conseil de préfecture a discuté hier les propositions de M. le préfet.

ASSASSINAT A OVIERS

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

Un crime a été commis hier à Oviars. Mlle Clémentine Lalou, rentière âgée de 77 ans qui vivait modestement de ses revenus, a été assassinée cette nuit.

PRIX DU SANG

Alexis Dumas

PREMIERE PARTIE

— Massoret huria-t-elle.
Puis elle se mit à se jeter sur le pauvre cadavre.
Figaro n'avait pas attendu pour déguerpir, on le vit bien, que la mère Camusset fut revenue de sa surprise.
San-Carlo descendit l'escalier ; il aurait bien voulu demander quelques renseignements sur Georges, mais le moyen d'arrêter cette bonte roulotte qui couvait le péché comme un boulet de canon.
Car, pour attraper Figaro, elle faisait l'impossible, la trop obèse mère Camusset : elle courait.
La porte de la mansarde de Justin Blaureau était ouverte, la portière s'y précipita comme une lionne.
La chambre était déserte.

Pas de rapin!
Pas de Figaro!
— Massoret vociféra la consigne, au comble de l'exaspération, je vais tout démolir dans la baraque.
Et le terrible balai fit un triple mouvement de rotation.
Malheureusement, ou plutôt heureusement pour Blaureau ce qui restait dans sa chambre, en dehors des quatre murs, ne valait pas la peine d'être ramassé.
Son mobilier s'en était allé pièce à pièce chez le brocanteur pendant un malade de Georges, qu'il avait soigné avec un dévouement fraternel.
Si son dévouement était complet, la cause en était belle.
Blaureau était entré chez le jeune peintre, où Figaro s'était insinué entre ses jambes.
La mère Camusset frappa résolument à la porte de Georges.
L'artiste ouvrit.
Au moment où Pénelope Camusset allait se jeter sur Blaureau, le rapin se livrait aux plus extravagantes gambades ; il entourait la fille de l'énorme portière et l'entraînait dans le tourbillon vertigineux d'un galop échevalé autour de la table.
Au bout de trois minutes, la pauvre Pénelope avait perdu le souffle.
Elle râlait.
Blaureau se hâtait au poids formidable que son bras devenait impuissant à soutenir.
— A la grâce de Dieu ! Je lâche tout s'écria-t-elle à moitié évanouie.
La Camusset alla chercher sur une

chaîne dont les batons criaient aigrement.
— Brigand assassin ! révolutionnaire ! fit la portière avec explosion lorsque ses poumons eurent fait une suffisante provision d'air.
— Mère Camusset, des artistes possédant des chiffons de papier comme ceux-ci, dit Blaureau en désignant d'un geste triomphant les titres épars sur la table, ne sont pas susceptibles des gros mots dont vous les gratifiez.
— Qu'est-ce que c'est que ça ? fit la portière d'un air clairvoyant.
— Ça, madame Camusset, c'est de l'argent, de l'or et tout le trébuchement. Ça représente cent cinquante mille francs.
Cent cinquante mille francs ! Comment ça va-t-il ?
— On aurait des casinos comme celle de votre épicier par demi-douzaines.
— Qu'est-ce que vous dites !
— Cent cinquante mille francs, c'est la vie à rien faire.
— Massacre ! exclama la portière en étendant ses doigts crochus.
— Minute ! fit Blaureau en étendant le bras.
Et il se mit à chanter :
Regardez, regardez, mais n'y touchez pas.
— L'homme aux louis d'or, murmura la mère Camusset.
— Prétendement.
— A-t-il du foin dans ses bottes ! en a-t-il !
— Il nous achète des tableaux et il paie d'avance.

— Des toilettes ! Il a donc bien des paquets à faire ?
— Jugez ! Il a offert deux billets de mille de votre portière ; nous le lui céderons à ce prix et vous empêcherez la somme si vous voulez faire la paix avec Figaro.
La portière eut un moment d'hésitation, — un seul, nous devons le dire à sa louange, — mais elle répondit avec une dignité grotesque.
— Jamais ! jamais !!!
Et d'un pas qui voulait être majestueux, elle sortit de la chambre.
IV
Un cabinet particulier
Grâce à San-Carlo et à ses amis, nos anciennes connaissances, Aimable Pivonne, Anton Fontevieux et le chevalier Tancredi de Châteaubrun, un mois avait suffi à Georges Lambert pour prendre les habitudes de sa nouvelle situation.
L'occupant dans la rue de la Chaussée d'Antin un fort bel appartement, il allait au Bois, à l'Opéra, partout où le monde occupé promène son oisiveté et son ennui, espérant toujours que le hasard, cette providence des amoureux, le ferait rencontrer Léonie.
Le hasard était inflexible.
Durandier avait tenu parole.
Il s'était rendu chez Georges, mais cette visite s'était bornée à une simple entrevue de remerciement.
Georges n'était ainsi présenté chez le banquier sous le prétexte d'acquiescer à certaines valeurs : celui-ci l'avait reçu

dans son cabinet, et, lorsque d'une voix tremblante et le front rougeissant, le jeune homme avait demandé des nouvelles de Léonie et de sa tante, Durandier avait répondu avec une froideur rigoureuse.
— Cas dames sont toujours à la campagne.
Deux heures après, Georges se rendait à Andilly.
Là il apprenait que le soir même de l'accident arrivé à Léonie, Mme Durandier, dont la santé était très délicate, avait éprouvé une grave rechute et que le docteur Bernard, manqué en toute hâte de Paris, était accouru pendant la nuit et avait conseillé à la femme du banquier de profiter des derniers beaux jours pour prendre des bains de mer.
Le lendemain, Mme Durandier et Léonie, accompagnées du docteur Bernard, partaient pour Dieppe.
Georges, par cette séparation inattendue, au moment où il croyait se rapprocher de Léonie, s'était abandonné à San-Carlo, et avait fait son entrée dans le monde des viveurs, où le comte et ses amis l'entraînèrent facilement.
C'est qu'il n'avait présenté à Mlle Bobine et Nunuche, nos deux coryphées de la danse, qui, avec des appointements de trois mille francs, trouvaient moyen de dépenser plus de trente mille francs.
Ces demoiselles jouaient merveilleusement de la prunelle et faisaient feu de toute leur artillerie pour le pauvre Georges, qui sonpirait fort en serrant la main de Bobine ou la taille cambrée de Nunuche.

Éveillées assassines, sourires provocants, soupirs langoureux, résistances calculées, tout l'arsenal féminin fut mis en batterie pour faire tourner la tête du jeune artiste.
— Nous disons la tête, car le cœur n'était pour rien dans ce qu'éprouvait Georges ; et Bobine et Nunuche, malgré toute leur science, avaient vainement cherché à se parer de celui du peintre.
C'est qui n'empêchait pas Georges de les trouver charmantes, de leur dire et de leur prouver, autant que sa timidité naturelle le lui permettait.
San-Carlo l'encourageait à ce jeu, lui répétant sans cesse que Bobine et Nunuche étaient de ces places vulnérables toujours prêtes à capituler à la première sommation sérieuse.
Georges se permettait d'oser, et chaque jour, en effet, il osait davantage.
L'image de Léonie venait parfois reflotir des idées, mais nous priions nos lectrices de tenir compte à notre artiste de cette circonstance atténuante, Georges avait au moins le temps de songer, de rêver à ses illusions premières.
Chaque jour amenait un nouveau plaisir ; chaque nuit, une fête nouvelle.
Lorsqu'il voulait se remettre au travail, San-Carlo lui disait :
— Vous avez le temps.
Et le temps passait sans que Georges touchât à ses pinceaux, même pour achever ce portrait bien-aimé dont l'ébauche d'abord restait ensevelie sous le rideau qui la couvrait.